

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 août 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 621

présenté par

Mme Lebec, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

ARTICLE 43

À la deuxième phrase de l'alinéa 10, substituer aux mots :

« du délit »,

Les mots :

« des délits ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.